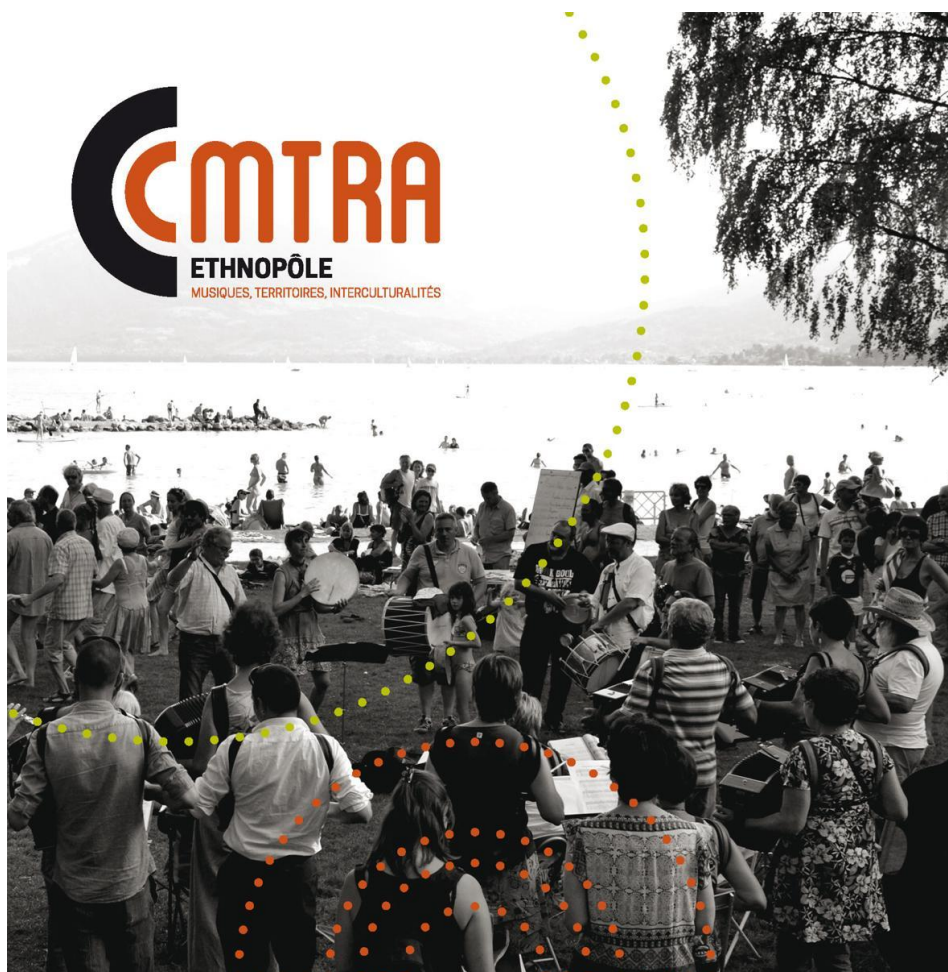


CMTRA

RAPPORT MORAL 2022



Que retenir de cette année 2022 ?

2022, une année de remise à flot après la crise sanitaire liée à la COVID qui avait déstabilisé les organisations de travail sans toutefois faire obstacle aux projets et actions en cours ; une relative bonne tenue de route que l'on doit essentiellement à la manière dont l'équipe a su gérer ces difficultés. Pour autant, une action comme celle des Jeudis des Musiques du Monde s'est difficilement remise de cet épisode et de la baisse de fréquentation du public, d'où un déficit important dont nous reparlerons lors de la présentation des comptes.

2022 a aussi vu l'achèvement du réexamen de nos modes de gestion et de management, processus engagé en 2018 à la suite du départ de la directrice et induit par le souhait partagé, par l'équipe et le conseil d'administration, d'aller vers un fonctionnement plus horizontal et plus collégial.

Un processus dont on peut estimer qu'il est parvenu à une vitesse de croisière en ayant réussi d'une part, le délicat exercice de substituer à la fonction de direction une fonction de coordination, notion beaucoup plus ambiguë, et d'autre part, d'avoir développé une responsabilité collective qui donne réalité au concept d'horizontalité.

Parallèlement, ce processus a donné lieu à la production d'une charte - cadre de référence de notre organisation associative - qui pose quelques principes fondamentaux, fait l'inventaire des fonctions indispensables au bon fonctionnement du CMTRA - dont les relations entre bénévoles et salariés - et dresse un tableau des différentes fiches de poste.

La révision de l'organigramme a réduit les niveaux hiérarchiques de 3 à 2. Aux côtés des deux postes de cadre de la coordination générale et de la coordination de la recherche, le bureau a fait le choix d'en créer un 3ème à l'animation des réseaux et la coordination des JMM, l'objectif étant de conforter cette dimension réseau comme le 2ème pilier du projet CMTRA à côté de la dimension scientifique portée par l'Ethnopôle.

Une réévaluation des indices et des salaires a aussi été accomplie pour aller dans le sens d'une meilleure correspondance entre la réalité des fonctions et le statut de chaque salariée.

2022 fut aussi l'année d'un renouvellement partiel de l'équipe aux deux postes de coordination de la recherche et de communication production.

À ce jour, les niveaux de compétence et d'engagement au sein de l'équipe constituent un des meilleurs atouts du CMTRA.

À la rubrique gouvernance de l'association, l'élargissement du bureau a permis d'atteindre la parité entre 3 co-présidentes et 3 co-présidents et de mieux couvrir les fonctions attendues d'une présidence d'association ce, en fonction des compétences, des intérêts et des disponibilités de chacun. Parallèlement, la mise en place de tandems bénévole-salariée et

l'organisation de séminaires CA-équipe et bureau-équipe a contribué à resserrer les liens entre le CA et l'équipe.

L'année 2022 fut aussi celle des 30 + 1 années d'existence du CMTRA. La soirée d'anniversaire, organisée en partenariat avec la FAMDT à l'occasion des rencontres MODAL et du colloque annuel du CMTRA, a permis de réunir les adhérents de la fédération et du CMTRA, nos partenaires privés et institutionnels dont le Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que le Maire de Villeurbanne. Le témoignage de ce dernier a été entendu comme un satisfécit accordé au sens de nos missions et un encouragement à poursuivre nos actions.

Cet anniversaire a aussi été l'occasion de produire une vidéo de présentation du CMTRA. De nombreux interlocuteurs, partenaires, témoins ou bénéficiaires de nos activités n'en n'ont souvent qu'une vue limitée au champ d'actions qui les concerne. D'où, de l'extérieur, une certaine difficulté à percevoir le CMTRA dans sa globalité.

En 2 mn 18, à travers l'expression de chaque membre de l'équipe, cette vidéo survole l'ensemble des activités du CMTRA. Au 3 janvier, elle avait été visionnée 1680 fois.

Au niveau régional, les relations avec l'AMTA se sont poursuivies notamment par de bonnes collaborations et concertations entre Aurélie Montagnon et David De Abreu. Les deux structures siègent ensemble sur différentes commissions à l'échelle de la Région. Le choix par le CMTRA de la Loire pour un prochain forum régional, département « frontière » avec l'AMTA, n'est pas étranger à la volonté de trouver des terrains d'actions plus concrets et plus structurants entre nos deux associations.

Au registre des motifs d'inquiétude, la baisse des financements Région fragilise notre équilibre budgétaire et contraint l'équipe à accentuer le travail par projets, aujourd'hui principale source de recettes dans un contexte où les subventions de fonctionnement deviennent de plus en plus difficiles à négocier. Un montage financier qui a aussi des incidences sur l'activité du CMTRA, notamment sur des actions plus diffuses à l'échelle de la région et des réseaux autour des musiques traditionnelles.

Sur les perspectives et nos principales attentes, celle d'un nouveau lieu. Un groupe de travail administrateur-équipe s'est constitué pour définir la configuration souhaitée mais il est indispensable, qu'en parallèle, les échanges avec la Municipalité de Villeurbanne puissent avancer le plus rapidement possible.